

Article 1 - Champs d'application

1.1 Les termes commençant par une majuscule ont le sens défini dans le cadre du présent Contrat, ou, à défaut, par la définition donnée dans le Lexique d'Infomaniak disponible sur le Site d'Infomaniak.

1.2 Les Conditions Particulières s'appliquent sans restriction ni réserve au Service de VOD / AOD (ci-après « VOD ») proposé par Infomaniak. Elles complètent mais prévaudront sur les Conditions Générales d'Utilisation (ci-après désignées "CGU") si une contradiction devait apparaître entre ces documents.

1.3 Conformément aux CGU d'Infomaniak et selon les modalités qui y sont prévues, les présentes Conditions Particulières sont susceptibles d'être modifiées afin de prendre en compte notamment toute évolution légale, jurisprudentielle ou technique.

Article 2 - Description et portée du Service

2.1 Infomaniak met à disposition une plateforme de stockage de données afin de sauvegarder, héberger, restaurer et diffuser des fichiers vidéo et audio fournis par le Client sur cette plateforme.

2.2 Le Client a la possibilité de tester le Service gratuitement pendant trente (30) jours en souscrivant au Pack Démo. Cette offre est limitée à cinq (5) médias ainsi qu'à 1To d'espace de stockage et bande passante, non-modifiable.

Article 3 - Facturation

3.1 Le montant à payer pour le Service VOD / AOD sera indiqué sur le Site et au cours du processus de Commande.

3.2 Le détail relatif au processus de facturation est précisé dans les CGU à l'article Modalités de paiement.

3.3 La quantité de données correspond à l'addition de l'espace de stockage utilisé et de la consommation du mois écoulé (visionnages par des spectateurs/auditeurs/visiteurs). Tout dépassement de quota sera facturé le mois suivant selon les tarifs de l'Offre choisie par le Client et tout Giga Octet entamé sera facturé dans son entièreté.

3.4 Infomaniak s'efforce d'avertir le Client en temps utile avant la fin de l'échéance du service. Cependant, il incombe au Client de respecter les délais impartis. À défaut de l'entier paiement du prix du renouvellement fixé dans le tarif, Infomaniak ne pourra effectuer le renouvellement demandé par le Client. Dans ce cas de figure, Infomaniak procédera à la suspension du Service un (1) jour après l'échéance du contrat et le supprimera au bout de nonante-neuf (99) jours supplémentaires, soit cent (100) jours après l'échéance. La suppression du Service impliquera une

Article 4 - Obligations et responsabilité d'Infomaniak

4.1 Infomaniak s'engage à s'acquitter de toutes les tâches qui lui incombent conformément aux présentes conditions particulières, avec toute l'attention requise et avec le degré de compétence requis.

4.2 Le Client est informé que l'intervention d'Infomaniak dans le cadre de la souscription d'un contrat portant sur la VOD/AOD se limite à la mise à disposition des ressources matérielles et réseau nécessaires au Service.

4.3 Infomaniak se réserve le droit d'interrompre ou limiter ses Services au Client, afin de procéder à une intervention technique afin d'en améliorer le fonctionnement.

4.4 Dans l'hypothèse où Infomaniak constaterait ou aurait connaissance d'une utilisation qui impacte son infrastructure et les autres clients, Infomaniak se réserve le droit de suspendre ou supprimer immédiatement le Service et/ou de résilier immédiatement et de plein droit le Contrat, sans préjudice du droit à tous dommages et intérêts auxquels Infomaniak pourrait prétendre.

4.5 Infomaniak ne donne aucune garantie liée aux conséquences de l'utilisation du Service par le Client.

Article 5 - Obligations et responsabilité du Client

5.1 Le Client est le seul responsable des fichiers transmis sur le Service et il assume tous les risques qui y sont associés, y compris ceux qui sont liés à la propriété intellectuelle ou toute autre revendication juridique.

5.2 Concernant tout logiciel standard et tout autre logiciel développé ou fourni par des tiers, le Client s'engage à accepter et à respecter les conditions générales appliquées par des tiers aux droits d'utilisation, de licence et de service associé à ces logiciels.

Article 6 - Sauvegarde et emplacement des données

6.1 L'ensemble des données transmises par le Client à Infomaniak sont stockées et hébergées exclusivement dans des centres de données localisés en Suisse qui sont la propriété d'Infomaniak.

6.2 Le Client est responsable de configurer et d'utiliser correctement le Service. Il a en charge de mettre en œuvre ses propres mesures pour maintenir une sécurité, une protection, une sauvegarde et une disponibilité appropriées de ses contenus.

6.3 Le Client reconnaît que toute résiliation, qu'elle résulte d'un impayé ou d'une action volontaire ou involontaire de sa part, entraînera la suppression immédiate, définitive et irrécupérable de

l'ensemble des données contenues dans le Service. Le Client prendra soin de procéder au rapatriement préalable de toutes ses données en cas de résiliation anticipée et volontaire.

Article 7 - Politique de confidentialité

7.1 Tout le détail de la Politique de Confidentialité peut être consulté sur la page du Site <https://www.infomaniak.com/fr/cgv/politique-de-confidentialite>

Révision du 25/04/2023